



# JOURNEE NATIONALE UNIVERSITES SANS PAPIERS



Depuis la rentrée, la chasse effrénée à ceux dont le seul tort est d'avoir choisi la France pour étudier s'est intensifiée, sous l'impulsion du président Sarkozy et de son ministre Hortefeux. Plus que jamais, l'obtention d'un titre de séjour mention « Étudiant » relève du parcours du combattant. L'instauration des CEF (Centres pour les Études en France) dans les pays d'origine a permis de déplacer, dans une opacité totale, la sélection propre à l'immigration choisie, et développe une logique dangereuse de traçage et de fichage de l'étudiant étranger. Les étudiants auxquels le renouvellement de titre de séjour a été refusé en cours de cursus se retrouvent sans papiers, et vivent dans l'angoisse quotidienne d'un contrôle policier ou d'une rafle.

La situation dramatique des étudiants sans papiers est emblématique d'un contexte général de chasse aux migrants : en cinq ans, nous aurons eu droit à quatre lois, à de multiples décrets et circulaires, à tout un arsenal d'inspiration xénophobe et raciste, à une inacceptable atteinte aux – déjà faibles – droits des étrangers. Demain, une n-ième loi, où s'illustre Brice Hortefeux, à la tête du sinistre Ministère de l'identité nationale, de l'immigration et du co-développement, sera soumise à l'avis du Conseil Constitutionnel.

Contre cette loi, radicalement contraire aux principes d'égalité et de non-discrimination de la Convention internationale des Droits de l'Enfant (ratifiée par la France), de la Convention internationale des migrants, de la convention de l'ONU... , contre l'instauration de tests ADN, contre la proposition d'exclusion de l'hébergement d'urgence, contre l'intrusion arbitraire de la Préfecture en matière de suivi pédagogique, contre toutes les sélections de l'immigration choisie, les Centres pour les Études en France, et autres mesures de discrimination, contre toutes les restrictions du droit des étrangers, étudiants, malades, travailleurs, familles, contre la répression qui s'exerce contre de nombreux citoyens pour délit de solidarité (procès d'un instituteur marseillais à Aix en Provence le 22 octobre)

**Réagissons ! Manifestons notre volonté de voir appliquer une  
autre politique, respectueuse des familles, des enfants, des  
travailleurs immigrés... et des étudiants étrangers**

## **RASSEMBLEMENT**

**DEVANT LA PREFECTURE DE CLERMONT-FERRAND**

**LE MERCREDI 24 OCTOBRE À 18 HEURES**

**Contre les expulsions**

**Pour la fermeture des centres de rétention**

**Pour la liberté d'étudier et de circuler**

**Pour la régularisation de tous les Sans Papiers**